

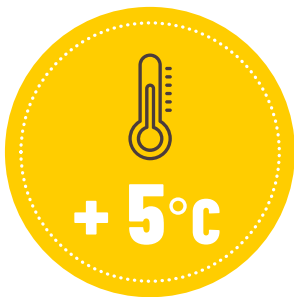
# Introduction

1

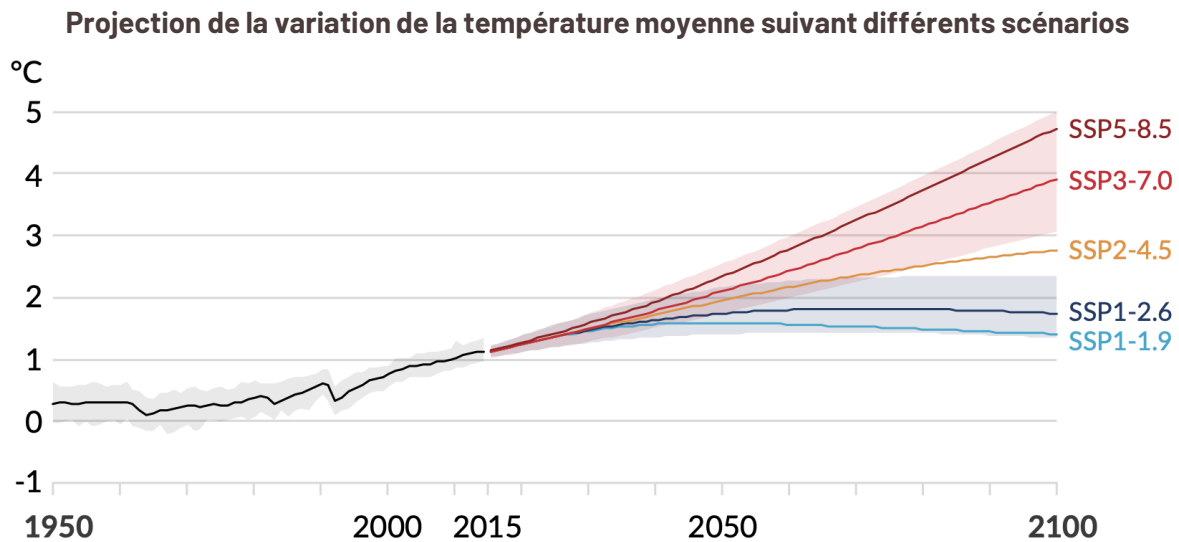


créateur d'espaces hall d'entrée

Cibox propose depuis 1971 des solutions pour les halls d'entrée d'immeubles, d'abord en se spécialisant dans les boîtes aux lettres collectives puis en se diversifiant vers les portes d'entrée d'immeubles et enfin des solutions complètes d'aménagements. L'entreprise fait partie du groupe INVEST.



C'est l'**augmentation maximale de la température terrestre** qui est **attendue en 2100** en l'absence de l'adoption de mesures fortes.



Source : GIEC, 1<sup>er</sup> groupe de travail, 2021

Les **conséquences de ce changement climatique** sont déjà visibles et s'accroîtront dans les années à venir.

En tant qu'acteur engagé, **Cibox** a souhaité réaliser un bilan de ses émissions de gaz à effet de serre et s'engager dans une **démarche de transition via le Diag Décarbon'action** proposé par Bpifrance, en partenariat avec l'ADEME et en collaboration avec l'ABC. L'accompagnement a été réalisé par la société Goodwill-Management.

# Résultats

2



**C'est le Bilan GES de Cibox**  
pour l'année fiscale 2022-2023

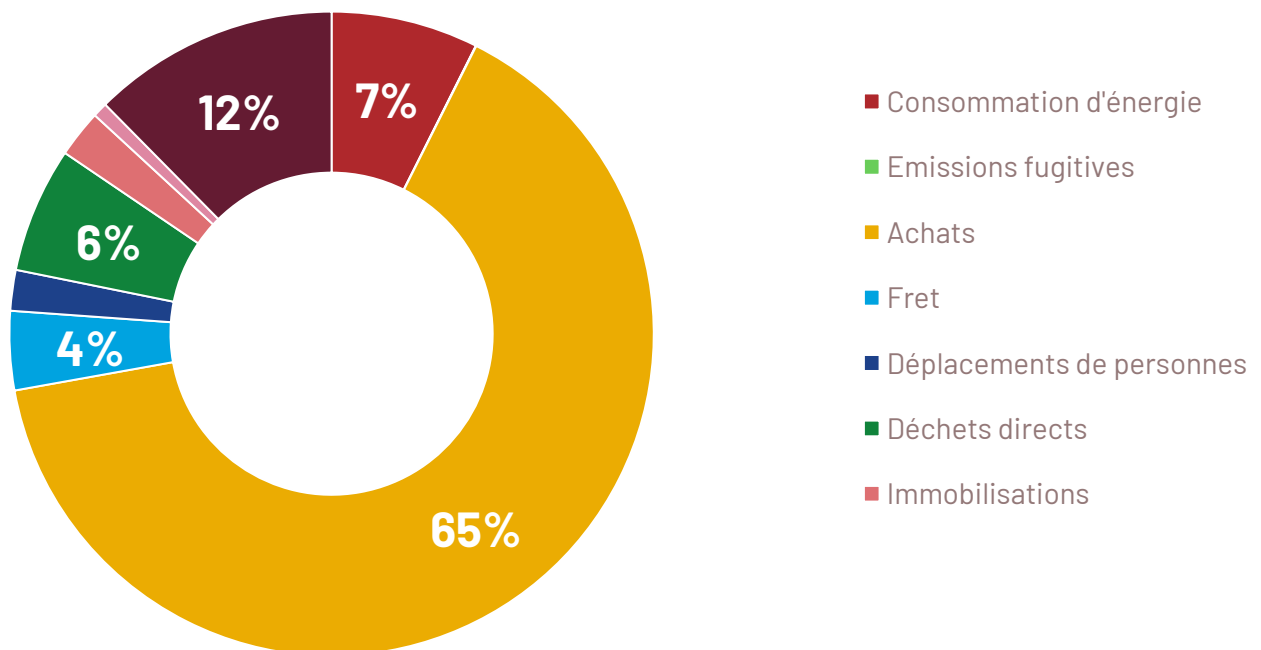
Ce qui est équivalent :

- aux émissions annuelles de **830** français ;
- à **1290** tours de la Terre en avion ;
- à la combustion de **2 500 000** L de gasoil.

## Indicateurs clés



## Répartition des émissions

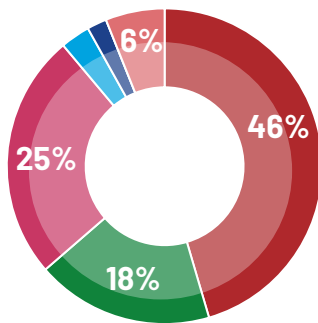


Le profil des émissions de GES de Cibox est typique d'une **entreprise industrielle** : le principal enjeu réside dans les matières premières (65%), et ce notamment sur l'acier et l'aluminium. L'impact de la fin de vie des produits est également important (12%), et la consommation d'énergie est également synonyme d'une part significative des émissions (7%). Le taux d'incertitude est de 9 %, ce qui est assez peu. Cibox s'inscrit désormais dans une démarche de réduction de ses émissions GES.

# Analyses

3

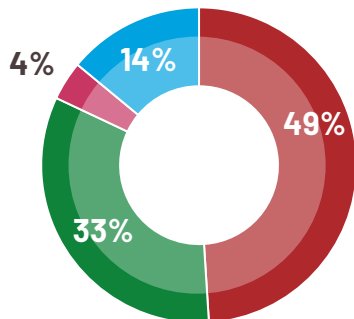
## 1<sup>er</sup> poste d'émissions : Achats (65 %)



- Acier et inox
- Aluminium
- Autres matières et composants
- Sous-traitance
- Achats de prestations de services

Les émissions liées à l'achat de métal (acier, inox, aluminium) sont majoritaires dans ce poste (64%), le reste étant les achats d'autres matériaux et quincaillerie (25%) et les achats de prestation de service (6%).

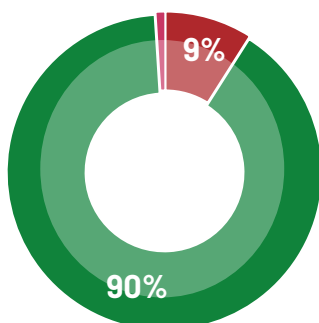
## 2<sup>ème</sup> poste d'émissions : Fin de vie des produits vendus (12 %)



- Aluminium
- Verre
- Autres composants
- Emballages (cartons, bois, plastique)

L'aluminium (49%) et le verre (33%) sont responsables de la plupart des émissions de gaz à effet de serre liées à la fin de vie des produits, ainsi que les emballages divers (14%).

## 3<sup>ème</sup> poste d'émissions : Consommation d'énergie (7 %)



- Electricité
- Gaz
- Télétravail


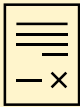


La très large majorité des émissions liées à la consommation énergétique provient du gaz (90%), très émissif. Le reste est imputable à l'électricité (9%) et dans une moindre mesure aux consommations en télétravail.

# Plan de transition

4

- 10%

C'est le potentiel de réduction des émissions relatives de GES identifié par **Cibox** en 2024.

THÉMATIQUES	PRINCIPALES ACTIONS ENVISAGÉES
 <b>ÉCO-CONCEPTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaborer avec les fournisseurs pour favoriser les matières premières durables.</li> <li>• Intégrer des pratiques d'éco-conception pour réduire l'impact environnemental des produits.</li> <li>• Optimiser la production pour réduire les déchets et maximiser l'utilisation des ressources.</li> <li>• Promouvoir des pratiques responsables aux clients</li> <li>• Mettre en place des systèmes de collecte, de tri et de recyclage efficaces.</li> <li>• Développer des programmes de réutilisation et de recyclage des produits en fin de vie.</li> <li>• Investir dans la R&amp;D de nouvelles solutions d'économie circulaire.</li> </ul>
 <b>RELATION FOURNISSEUR</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaborer la charte d'achat responsables en fixant des critères clairs.</li> <li>• Faire une analyse des parties prenantes actuelles et identifier des possibilités d'amélioration.</li> <li>• Communiquer et sensibiliser des partenaires sur la démarche et les exigences de la charte.</li> <li>• Mettre en œuvre un processus de suivi et d'évaluation</li> </ul>
 <b>SOUS-TRAITANT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser les flux logistiques actuels et identifier les inefficacités.</li> <li>• Optimiser la planification des itinéraires de fret pour réduire les distances et les coûts.</li> <li>• Collaborer avec les partenaires (logistiques ou non) pour harmoniser les processus et l'efficacité.</li> </ul>
 <b>DÉPLACEMENTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluer les besoins et les habitudes de mobilité des employés.</li> <li>• Développer des programmes d'incitation aux mobilités durables.</li> <li>• Mettre en place des infrastructures de soutien.</li> <li>• Sensibiliser et former des employés.</li> <li>• Assurer un suivi des progrès.</li> </ul>